

## **Prescription sur la formation du 30.11.2014 concernant le plan de formation d'électricien/ne de réseau CFC**

*Complément à la mise en œuvre des formations initiales professionnelles conformément à l'annexe au plan de formation éditée le 30.05.2013 version 1.0.*

### **Recommandation pour raccourcir les formations initiales**

La Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité de la formation des électricien/nes de réseau a élaboré cette recommandation pour les apprentis qui sont déjà titulaires d'un certificat fédéral de capacité (CFC). Les situations exposées ci-après tiennent compte de la règle générale. Les autres formations préalables doivent être évaluées individuellement. Dans tous les cas, c'est l'office cantonal pour la formation professionnelle qui décide du contenu et de la durée de la formation initiale complémentaire.

Les présentes recommandations pour la formation complémentaire d'électricien/ne de réseau CFC englobent deux situations:

Situation A: avec formation CFC d'installateur/installatrice-électricien/ne, d'électricien/ne de montage, d'automaticien/ne, de monteur/monteuse-automaticien/ne, de planificateur/planificatrice électricien/ne ou de télématicien/ne

Situation B: avec une autre formation CFC

#### **Situation A:**

##### ***Personnes avec formation CFC de***

- **Installateur/Installatrice-électricien/ne,**
- **Electricien/ne de montage,**
- **Automaticien/ne,**
- **Monteur/Monteuse-automaticien/ne,**
- **Planificateur/Planificatrice électricien/ne**
- **Télématicien/ne**

##### ***Durée***

Durée de la formation complémentaire: **deux** ans.

##### ***Ecole professionnelle***

Connaissances professionnelles: suivre la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> année.

Culture générale: dispensé de cours.

##### ***Cours interentreprises CI***

Suivre tous les cours.

### ***Procédure de qualification***

Travail pratique: examen dans son entier

Connaissances professionnelles: examen dans son entier

Culture générale: dispensé d'examen

Note d'expérience: La note pour l'enseignement des connaissances professionnelles est la moyenne arrondie à une note entière ou à une demi-note des quatre notes des bulletins semestriels de l'enseignement des connaissances professionnelles. La note pour les cours interentreprises est la moyenne arrondie à une note entière ou à une demi-note de toutes les notes des certificats de compétences.

### **Situation B: avec une autre formation CFC**

Pour les professions hors d'un cadre professionnel semblable, la commission suisse pour le développement professionnel et la qualité des électriciens/nes de réseau recommande de ne pas raccourcir la formation.

Approuvée le 31.10.2014 par la Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité des électriciens/nes de réseau.